



PREFECTURE DE MEURTHE ET MOSELLE

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

9 rue des Brice - Rond Point Marguerite CS 30013

54035 NANCY

Tél. : 03.83.86.25.02/07 - Mél : ce.sdjes54.acm-bafa@ac-nancy-metz.fr

Affaire suivie par Secrétariat ACM

Tél. :

**Accusé de réception de la demande d'autorisation n° 0540280AP000125-E01
d'un Accueil périscolaire recevant des mineurs de moins de six ans**

Cet accusé de réception atteste que l'organisateur a déposé, conformément aux dispositions des articles L. 2324-1 et R. 2324-10 à R. 2324-15 du code de la santé publique, une demande d'autorisation pour l'organisation d'un accueil collectif de mineurs recevant des enfants de moins de six ans.

Le silence gardé pendant plus de trois mois sur cette demande vaut décision de rejet.

Organisateur

Dénomination : **SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE LA SEILLE**

Code : 054ORG0280

Adresse : GROUPE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE NOIREL Impasse de Lorraine
54760 - jeandelaincourt

Période Du **01/09/2025** au **10/07/2026**

Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi			Samedi		
M	PM	AM	M	PM	AM	M	PM	AM	M	PM	AM	M	PM	AM	M	PM	AM
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			

PEDT: Oui Non

Effectif prévisionnel des mineurs accueillis (maximum, pour un jour)

Total =145

Moins de 6 ans =50

6 à 13 ans = 95

14 à 17 ans = 0

Effectif prévisionnel de l'équipe d'encadrement

Total = 12

Diplômés =8

Stagiaires = 0

Non qualifiés = 4

Implantation

GROUPE SCOLAIRE NOIREL

1 Impasse de Lorraine

54114 JEANDELAINCOURT

Fait le 17/07/2025 à Nancy

Pour le Préfet de Meurthe et Moselle et par délégation la cheffe de service Anne-Christine STEIN